

( N<sup>o</sup> 240. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 28 AVRIL 1847.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean-Baptiste-Augustin Jette, capitaine de 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à pied.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 209 de la Chambre des Représentants, session 1845-1846.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, par requête en date du 6 février 1842, a sollicité la naturalisation ordinaire, en s'appuyant sur les services qu'il a rendus au pays, services que constatent les pièces qu'il produit à l'appui de sa demande.

Né à Oostham (Limbourg), le 27 floréal an xiii, de parents d'origine française, il s'engagea volontairement dans l'armée française (Garde Royale), le 27 avril 1825 et en fit partie jusqu'au 15 septembre 1830, époque où il reçut son congé en due forme. Le 1<sup>er</sup> octobre même année, il est entré comme volontaire au premier corps franc des chasseurs Niellon; le 30 septembre 1831, il a été promu au grade de sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied, puis successivement à celui de lieutenant et de capitaine. Cet officier a fait les campagnes de 1830, 1831, 1832 et 1835. Il a été nommé chevalier de l'ordre Léopold par Arrêté Royal du 16 août 1834 et décoré de la croix de fer par un autre Arrêté Royal en date du 2 avril 1835.

Les autorités consultées appuient sa demande, que la Chambre des Représentants a prise en considération, à la majorité de 40 suffrages contre 12.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.